



■■■ **Economie parisienne : bonne tenue mais légers fléchissements en juillet** ■■■

Après un premier semestre particulièrement dynamique, l'économie de la Capitale continue sur sa lancée tout en montrant néanmoins quelques très légers signes d'affaiblissement. Encore supérieure aux mois précédents, la création d'entreprise est en forte hausse : +13,71% de nouvelles immatriculations ce qui permet au stock des entreprises actives à Paris de dépasser le seuil des 316 000 entreprises. Le fort taux de création d'entreprises, conjugué à la baisse significative de 37 % du nombre d'entreprises en difficultés constituent un indice très positif de la situation économique parisienne. Ces éléments positifs doivent être tempérés par la baisse des prêts bancaires accordés aux entrepreneurs ainsi que par la forte augmentation d'une part, du nombre d'entreprises endettées auprès de l'administration sociale et d'autre part, du montant de la dette de chaque entité.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, date de la mise en œuvre de la Loi de Sauvegarde des Entreprises, un faible nombre d'entreprise ont demandé à bénéficier de ces dispositions. 17 entreprises appartenant à un même groupe l'ont fait en juillet. On observera que très peu de sociétés remplissent les critères leur permettant d'y accéder.

Tableau de bord : variation juillet 2006 / juillet 2005	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 316 042 entreprises, soit 9 146 de plus qu'en juillet 05	+2,98%	
Les immatriculations d'entreprises	+13,71%	
<i>dont 1 749 immatriculations de SARL</i>	+25,02%	
Les prêts bancaires accordés aux entrepreneurs		-5,39%
L'endettement fiscal des entreprises (montants cumulés des inscriptions)		-27,54%
L'endettement social des entreprises (montants cumulés des inscriptions)	+60,71%	
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires		-36,97%

■■■ **Création d'entreprises, profil des entités créées et de leurs dirigeants**

La création en hausse ce mois-ci : 2 611 nouvelles entités immatriculées au Registre du commerce, soit 13,71% de plus qu'en juillet 2005.

Comme le mois dernier, parmi toutes les formes juridiques, seuls les commerçants reculent et perdent 9,45%. A noter parmi les autres :

- o Les SARL sont toujours majoritaires avec 1 749 nouvelles créations, soit 51,95% des immatriculations du mois, et une hausse de 25,02% en comparaison de juillet 2005
- o Hausse de 43,85% du nombre de création des sociétés par actions, SA, SAS, etc. : 269 en juillet 2006, soit 43,85% de plus au regard de juillet 2005.

À noter : Les immatriculations d'EURL affichent une hausse de 43,85% par rapport à juillet 2005.

Qui sont les créateurs de juillet 2006 ?

77,22% des entrepreneurs sont des hommes ce mois-ci, soit 26,15% de plus qu'en juillet 2005. Âgés de 43 ans et 7 mois en moyenne, ils ont 5 mois de plus qu'en juillet 2005. Les 46/58 ans sont les plus nombreux, avec 33,38% des effectifs et leur nombre augmente de 30,54% par rapport à juillet 2005.

À noter : Augmentation de 26,15% du nombre des seniors (12,28% des effectifs).

Les femmes dirigeantes représentent 22,78% des nouveaux entrepreneurs, +26,17% par rapport à juillet 2005. Elles ont 8 mois de plus qu'en juillet 2005 et sont âgées en moyenne de 42 ans et 6 mois. Les 36/45 ans sont majoritaires avec 30,65% (soit +32%), puis viennent les 46/58 ans et les 26/35 ans représentant respectivement 28,02% et 24,92% des entrepreneurs.

À noter : Comme les hommes, les créatrices seniors sont plus nombreuses et gagnent 48,15% par rapport à juillet 2005.

■ ■ ■ Évolution économique et financière des entreprises parisiennes

Baisse des financements bancaires enregistrés au greffe. En juillet 2006, 743 inscriptions de privilèges et nantissements ont été déposées au greffe par les banques et organismes de crédit, soit une baisse de -4,38% par rapport à juillet 2005. Ces financements permettent aux entrepreneurs d'acquérir du matériel ou d'acheter un fond de commerce.

Tendance à l'augmentation de l'endettement des entreprises. En juillet 2006, le greffe a inscrit 1 750 privilèges à la demande du Trésor public, soit une hausse de 25,54% au regard de juillet 2005,¹ qui s'accompagne d'une baisse de 27,54% du montant des dettes fiscales cumulées. Sur la même période, 3 522 inscriptions de privilèges de la Sécurité sociale ont été réalisées, en progression de 63,13% par rapport à juillet 2005. Le montant des sommes dues progresse de 60,71%.

■ ■ ■ Entreprises en difficultés

Les défaillances d'entreprises poursuivent leur recul en juillet 2006. 133 décisions d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires prononcées par le Tribunal de commerce de Paris, soit 36,97% d'entités de moins qu'en juillet 2005. Le passif moyen des entreprises en difficultés s'élève à 504 409 €, soit 11,89% de plus qu'en juillet 2005. Au total, il atteint 67 086 451 €, - 29,48% par rapport à juillet 2005.

Point positif : baisse de 42,47% des emplois salariés directement touchés par les défaillances : 615 personnes sont concernées en juillet 2006. La construction est le secteur où l'emploi est le plus atteint en juillet avec 31,71% des effectifs salariés. Viennent ensuite : l'industrie (28,62% des défaillances du mois) et le commerce (18,21%).

À noter également : Selon les termes de la Loi de sauvegarde des entreprises (LSE) du 1^{er} janvier 2006 ², aucune procédure de ce type n'a été ouverte en juillet 2006, mais 17 demandes émanant d'entreprises appartenant à un même groupe, ont été déposées au greffe. À Paris, depuis le 1^{er} janvier 2006, 25 demandes ont été faites et une seule entreprise a bénéficié de cette procédure.

NB : Compte tenu de leur mise en application récente, les nouvelles dispositions de la Loi LSE ont peut-être influé sur la diminution des jugements d'ouverture, mais il serait prématuré d'en tirer des conclusions.

■ Pyramide des âges des créateurs d'entreprise ■

Juillet	2006			2005		
	% global	% femmes	% hommes	% global	% femmes	% hommes
Moins de 25 ans	3,95%	4,02%	3,93%	4,36%	5,47%	4,03%
Entre 26 et 35 ans	21,16%	24,92%	20,05%	21,80%	25,78%	20,62%
Entre 36 et 45 ans	30,43%	30,65%	30,37%	30,96%	29,30%	31,45%
Entre 46 et 58 ans	32,16%	28,02%	33,38%	31,49%	28,91%	32,26%
58 ans et plus	12,31%	12,38%	12,28%	11,39%	10,55%	11,64%

¹ Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. Les sommes dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.

² Cette Loi introduit de nouvelles modalités de traitement des difficultés des entreprises. 5 voies s'ouvrent désormais à l'entrepreneur en difficulté pour saisir le Tribunal de commerce : le mandat ad'hoc, la conciliation, la sauvegarde, le redressement et la liquidation judiciaire. **À noter :** les délais de déclaration volontaire de cessation des paiements sont étendus à 45 jours dans le cadre de la procédure de conciliation. L'ancienne loi obligeait l'entrepreneur à effectuer cette déclaration sous un délai de 15 jours.